

PUBLIÉ LE 08/10/2024 - MIS À JOUR LE 20/06/2025

Analogues du GLP-1 et obésité : nous prenons des mesures pour sécuriser leur utilisation en France

SURVEILLANCE - PHARMACOVIGILANCE

Actualisation du 20/06/2025

Nous faisons évoluer les conditions de prescription et de délivrance des aGLP-1 indiqués dans l'obésité.

- Retrouvez les dernières informations

Actualisation du 13/11/2024

Le médicament Mounjaro (tirzépatide) est commercialisé depuis novembre 2024 en France à un prix fixé librement par le laboratoire. C'est un agoniste du GLP-1 (glucagon-like peptide 1) et du GIP (polypeptide insulinotrope dépendant du glucose) et il est indiqué dans le traitement de l'obésité et du diabète de type 2. Quelle que soit l'indication, ce médicament est soumis aux mêmes conditions de prescription et de délivrance que les aGLP-1 indiqués dans le traitement de l'obésité, que nous précisons :

- La prescription initiale de ces médicaments doit être réalisée par un médecin spécialiste en endocrinologie-diabétologie-nutrition ou compétent en nutrition (à savoir titulaire d'un DESC, d'une FST ou d'une VAE de nutrition) ;
- Les renouvellements peuvent être réalisés par tout médecin.

Pour l'ensemble des aGLP-1 ayant une indication dans le traitement de l'obésité, nous recommandons aux médecins de se conformer au parcours de soin de la HAS Ces médicaments doivent être utilisés uniquement en deuxième intention, en cas d'échec de la prise en charge nutritionnelle et en association à un régime hypocalorique et à une activité physique.

Le comité scientifique temporaire (CST) dédié à l'analyse de l'usage des analogues du GLP-1 (aGLP-1) s'est réuni le 12 septembre 2024. Au cours de cette séance, dédiée à l'encadrement des aGLP-1 indiqués dans l'obésité, des représentants d'associations de patients ont été auditionnés pour recueillir leurs avis. Suites à l'avis du comité d'experts, nous décidons de restreindre les conditions de prescription et délivrance de l'ensemble des aGLP-1 indiqués dans le traitement de l'obésité. Nous recommandons l'utilisation de ces médicaments conformément au parcours de soin de la Haute autorité de santé (HAS).

Cette mesure vise à sécuriser l'utilisation des aGLP-1 indiqués dans le traitement de l'obésité, dans un contexte de mésusage potentiel de ces produits.

Depuis octobre 2024 le médicament Wegovy (sémaglutide), un nouvel aGLP-1 indiqué dans le traitement de l'obésité est commercialisé en France à un prix fixé librement par le laboratoire, sans remboursement possible par l'assurance maladie.

Les cas de mésusages avec les aGLP-1 sont avérés, notamment le détournement à des fins esthétiques par des personnes pour qui ce traitement n'est pas indiqué (c'est-à-dire des personnes n'étant pas en situation d'obésité ou de surpoids qui n'ont pas de problème de santé liés au poids). Ces mésusages peuvent peuvent entraîner des effets indésirables parfois graves.

Pour encadrer l'utilisation de ces médicaments, nous suivons l'avis du comité scientifique temporaire et mettons en place des mesures en accord avec les recommandations émises par la HAS.

Ainsi, la prescription initiale des aGLP-1 indiqués dans le traitement de l'obésité doit être réalisée par un médecin

spécialiste en endocrinologie-diabétologie-nutrition ou titulaire de la formation spécialisée transversale « Nutrition appliquée ». Les renouvellements peuvent être réalisés par tout médecin.

De plus, nous demandons aux médecins de se conformer au parcours de soin de la HAS et de prescrire les aGLP-1 indiqués dans le traitement de l'obésité aux patients ayant un indice de masse corporel (IMC) initial supérieure ou égale à 35 kg/m^2, âgés de moins de 65 ans. Ce médicament doit être utilisé uniquement en deuxième intention, en cas d'échec de la prise en charge nutritionnelle et en association à un régime hypocalorique et à une activité physique.

Ces recommandations serons réévaluées au regard de l'évolution de la situation.

Médicaments de la classe des aGLP-1 indiqués dans le traitement de l'obésité en France

- Mounjaro (tirzépatide)
- Saxenda (liraglutide)
- Wegovy (sémaglutide)

En lien avec cette information



PUBLIÉ LE 20/06/2025 - MIS À JOUR LE 01/04/2026

Analogues du GLP-1 indiqués dans le traitement de l'obésité : l'ANSM fait évoluer leurs conditions de prescription et de délivrance

SURVEILLANCE
PHARMACOVIGILANCE



PUBLIÉ LE 05/07/2024 - MIS À JOUR LE 07/01/2026

Analogues du GLP-1 : point sur la surveillance des effets indésirables graves et mésusages

SURVEILLANCE
PHARMACOVIGILANCE



PUBLIÉ LE 19/03/2024

Obésité : quel profil d'utilisation de Wegovy en France pendant son accès précoce ?

INNOVATION
ACCÈS DÉROGATOIRE